

# Abus des moyens de télécommunication et réseaux sociaux

---

## Sommaire

---

- Généralités
- Descriptif
- Procédure

## Généralités

---

Les divers moyens pour éviter ou mettre fin aux abus en matière de télécommunication (en particulier appels téléphoniques) ou relatifs aux réseaux sociaux sont exposés dans la fiche fédérale.

## Descriptif

---

Voir la fiche fédérale.

## Procédure

---

En cas de difficultés, il est recommandé de s'adresser à la Police cantonale.

## Sources

---

Service de l'action sociale

---

### Adresses

Police cantonale (Delémont)

### Lois et Règlements

Code pénal suisse du 21 décembre 1937 (art. 179 septies)

### Sites utiles

Swisscom - blocage d'appels

Seco - démarchage téléphonique indésirable

FEDPOL - cybercriminalité